

**Académie française de judo**  
**Compte-rendu de la XXI<sup>e</sup> session**



Lieu : Institut du judo

Date : 4 mars 2022

Présents : André Andermatt, Michel Brousse, André Bourreau, Jane Bridge, Yves Cadot, Alain Chaudeseigne, Brigitte Deydier, Gérard Gauthier, Jean-Claude Girot, Lionel Grossain, Didier Janicot, Pascale Pierrot-Cracco, Frederico Sanchis, Jean-Pierre Tripet, Mohammed Zouarh

Excusés : Jean-Claude Brondani, Jacques Delvaux, Stéphane Nomis, Serge Feist, Jean-Luc Rougé

La séance est ouverte à 10h15.

Mohammed Zouarh excuse le Président fédéral pour son absence. Il est satisfait de cette collaboration et se déclare ravi que l'Académie et la fédération puissent travailler ensemble. Par ailleurs, il souhaite l'organisation d'une réunion prochaine avec la commission culture afin de développer d'étroits échanges. Le vice-président poursuit en affirmant que grâce à l'Académie, « la fédération pourra se sentir soulagée ».

André Bourreau préside au protocole d'installation des nouveaux académiciens : Jane Bridge, Alain Chaudeseigne, Brigitte Deydier et Jean-Claude Girot.

André Bourreau souhaitant mettre un terme à sa fonction de secrétaire, une élection a lieu à l'issue de laquelle Michel Brousse, seul candidat à la succession, est élu.

La question des relations entre l'Académie et la fédération est ensuite abordée car elle se révèle décisive pour l'avenir d'une institution originale et unique qui fait honneur au judo français.

Michel Brousse rappelle la mission fixée lors de la fondation de l'Académie en 2015. Celle-ci a notamment pour objet de « rassembler, de favoriser et de valoriser la production d'études, de contributions, de communications et de parutions de toutes natures traitant des travaux destinés à analyser et enrichir l'enseignement et la pratique des disciplines fédérales ainsi que leur insertion dans la société française, et de procéder également à la constitution d'un fonds de documents produits par les acteurs et les observateurs de l'émergence et du développement de ces disciplines ».

Ces éléments mettent en évidence d'une part l'étroite relation institutionnelle entre l'Académie et la fédération et, d'autre part, l'existence de buts communs au service de l'amélioration des connaissances et de leur diffusion au sein du judo français. Le constat conduit à définir comme priorité essentielle la production de documents permettant d'atteindre ces objectifs. Les membres de l'Académie prennent note avec satisfaction de l'engagement de M. Zouarh à mettre en place une réelle collaboration dans la poursuite d'objectifs communs.

A son tour, Michel Brousse exprime sa détermination à faire de l'Académie le fer de lance de la réflexion et de la promotion de la connaissance au service du judo français. Dans cette optique, il est envisagé d'établir avec la fédération des actions conjointes, de définir des champs d'investigations, de choisir des objets et une thématique d'étude afin que l'Académie s'engage sur des objectifs concrets de production.

Après en avoir débattu, et pour garantir l'autonomie de chacun, les académiciens présents s'accordent à souhaiter qu'un représentant du secrétariat général de la fédération assiste comme invité à

chaque réunion. Il est également souhaité qu'en fonction des domaines abordés des représentants fédéraux puissent ponctuellement être invités *es qualite* aux travaux de l'Académie.

La discussion s'engage ensuite sur le bilan des travaux en cours. Le premier point traité est celui de la revue de l'Académie. Frederico Sanchis fait part des nombreuses difficultés qu'il a rencontrées pour animer la Gazette. Il souhaite une réorganisation du groupe en charge de sa production. Il mentionne en particulier la nécessité de définir une ligne éditoriale précise qui jusqu'à présent a fait défaut.

Le besoin de respecter la charte graphique de la fédération en ce qui concerne les publications est également discuté. Suite aux contacts établis entre Stéphane David et Michel Brousse, il est souhaitable qu'une revue « actualisée » apparaisse dans une forme digitale intégrant des textes, des illustrations et des vidéos. Le sujet est à l'étude et fera l'objet d'une analyse ultérieure mais rapide.

Le second point est celui de la terminologie. Il est rappelé que l'objectif de cette production est l'harmonisation de la terminologie, c'est-à-dire, du sens et de la graphie de la translittération des mots japonais utilisés de manière institutionnelle ceci afin d'éviter les variations mais aussi les contradictions souvent constatées dans les parutions.

Didier Janicot précise que la commission faute de référentiel préalable a sélectionné environ 200 mots japonais. La période de la pandémie ayant rendu difficile la poursuite du travail, on peut cependant considérer que le groupe en charge de ce secteur pourra rendre ses conclusions avant l'été. La forme définitive du document reste à préciser mais elle pourrait comporter un texte introductif explicatif et de illustrations venant en complément des traductions. Plusieurs remarques font état de la nécessité d'une part, de faire valider la standardisation du sens et de l'écriture des mots japonais par l'institution fédérale et d'autre part, de prendre les dispositions nécessaires à son application.

L'Académie avait pour projet de réaliser un ouvrage commémorant les 50 ans du Tournoi de Paris. Les circonstances ont fait que ce texte n'a pas pu être réalisé de manière collective. Sa conception et sa rédaction ont été confiées à Michel Brousse. Grâce à une étroite collaboration, qu'il convient de souligner, avec le service fédéral de la communication l'ouvrage a été publié et diffusé lors de l'édition 2022 du Grand Slam parisien. Le président Nomis a exprimé toute sa satisfaction quant au succès rencontré par cet ouvrage au plan national comme international.

Afin d'éviter tout renouvellement d'un discours malveillant et diffamatoire, Michel Brousse insiste publiquement sur le fait que la contribution qui a été la sienne a été effectuée dans un cadre strictement bénévole.

Le point suivant de l'ordre du jour concerne les projets :

Le premier axe est celui de la revue de l'Académie et de la communication à mettre en place pour mieux faire connaître l'institution d'une part et ses productions d'autre part. Décision est prise d'établir des contacts étroits avec le service fédéral de la communication.

Durant la pandémie, la ligue d'Occitanie, en la personne de son vice-président Yves Cadot et la ligue de Nouvelle-Aquitaine, en la personne de Michel Brousse, une série de 29 visioconférences a été organisée. Le projet consiste à poursuivre cette expérience sous l'égide de l'Académie dans une périodicité qui pourrait être mensuelle.

Trois autres projets ont été entamés par des travaux antérieurs. Il s'agit tout d'abord de l'organisation d'une conférence scientifique qui était prévue pour les 50 ans du Tournoi de Paris. Celle-ci pourrait être reportée sur l'édition 2023 ou sur un autre événement.

Le second point concerne les archives fédérales, leur enrichissement, leur accessibilité, leur préservation. Ces éléments sont à examiner en collaboration avec la structure fédérale *ad hoc*. Des entretiens vidéos et des enregistrements de témoignages ont été réalisés dans le cadre de l'Académie. Il convient d'étudier leur exploitation.

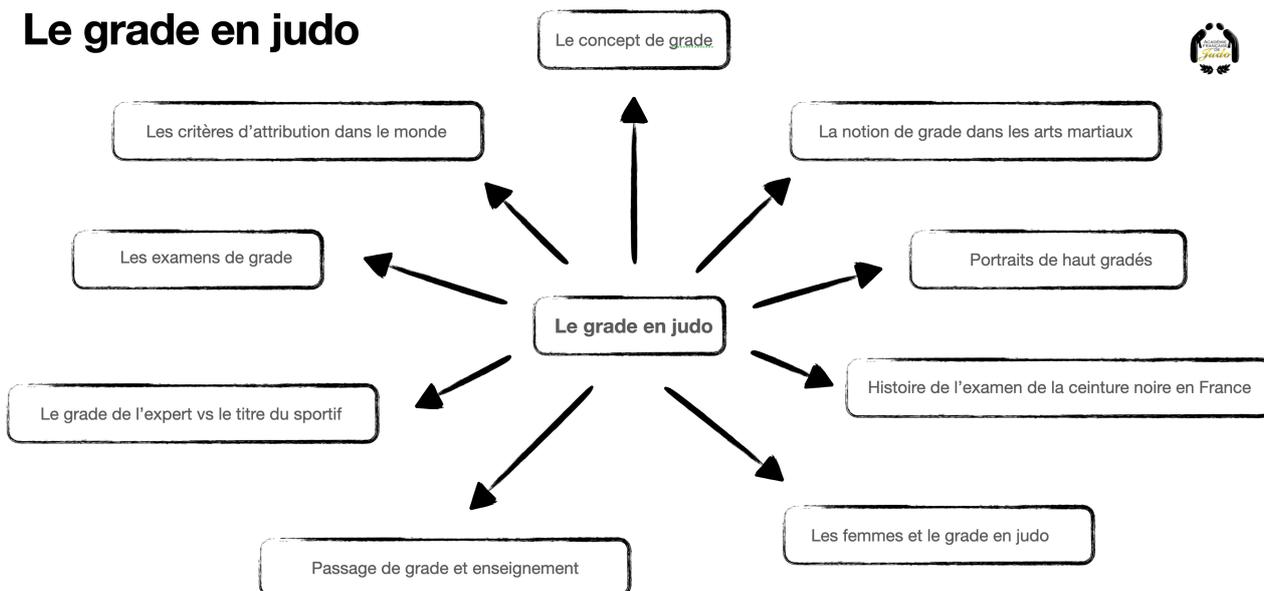
Le troisième projet visait à attribuer des prix et des labels aux productions remarquables traitant du judo et des disciplines fédérales dans ses multiples facettes. Des critères ont été établis mais les circonstances ont empêché la mise en œuvre. Cette idée ne doit pas être abandonnée.

Un chantier plus vaste a été ouvert concernant le thème du « grade en judo ». Des éléments de réflexion ont été schématisés. Un groupe de travail sera constitué pour avancer dans ce domaine.

Le mode de fonctionnement de l'Académie pour les mois à venir est ensuite abordé. La question financière étant déterminante, il est envisagé de faire mettre en place des réunions mensuelles en vision conférence. Une réunion plénière en présentiel est prévue vers la fin du mois de juin, une autre à la rentrée en octobre ou en novembre.

Présentation synoptique de l'étude sur le thème du grade en judo :

## Le grade en judo



Les échéances prévues sont les suivantes

- Les *mondo* de l'Académie (très court terme)
- « La Gazette » (très court terme)
- La promotion de l'Académie (court terme)
- Le document « Terminologie » (très court terme)
- La conférence scientifique (moyen terme)
- Les prix et labels (moyen terme)
- Le thème du « Grade en judo » (long terme)
- Les archives (diffusion-court terme; acquisition-long terme)

La prochaine réunion aura pour objectif le fonctionnement de l'Académie, c'est-à-dire la constitution des groupes de travail, désignation des responsabilités, modalités de mise en œuvre, définition des besoins, échéances de production.

Cette réunion aura lieu en visioconférence le Jeudi 31 mars à 14h30

La date de la réunion suivante est fixée au lundi 25 avril à 18h30.

La clôture des travaux est prononcée à 15 heures 25.

Michel Brousse  
Secrétaire de l'Académie française de judo

